



vous accompagner

# Travailler avec la Débroussailleuse portée en sécurité



**CPHSCT Vaucluse**

[cphsct84@online.fr](mailto:cphsct84@online.fr)

Commission Paritaire d'Hygiène de Sécurité  
et des Conditions de Travail en agriculture



santé  
famille  
retraite  
services

L'essentiel & plus encore

# Travailler avec la débroussailleuse portative en toute sécurité

## Principaux risques

**Coupures, amputation**

**Brûlures**

**Contraintes posturales** lors de l'utilisation de l'outil (contraintes dorsales)

**Surdité** (bruit moyen supérieur à 100 dB A)

## Préparation du chantier

- **Avant le démarrage du chantier, visitez les lieux pour :**
  - **Isoler / baliser le chantier** en fonction des passages éventuels (routes carrossables, passage de piétons, présence d'animaux...).
  - **Repérer les difficultés et enlever** les objets susceptibles de dégrader le matériel ou causer des blessures par projection.
  - **Identifier les types de végétaux** à débroussailler (ligneux, non-ligneux, section, etc...).
  - **Organiser les voies et moyens de dégagement** des végétaux (broyage sur place, transport, entreposage ou compostage sur le chantier...).
- **Interdisez l'accès** aux personnes non indispensables, animaux, et réserver une distance de 15 m en cas de co-activité.

## Préparation de la Débroussailleuse

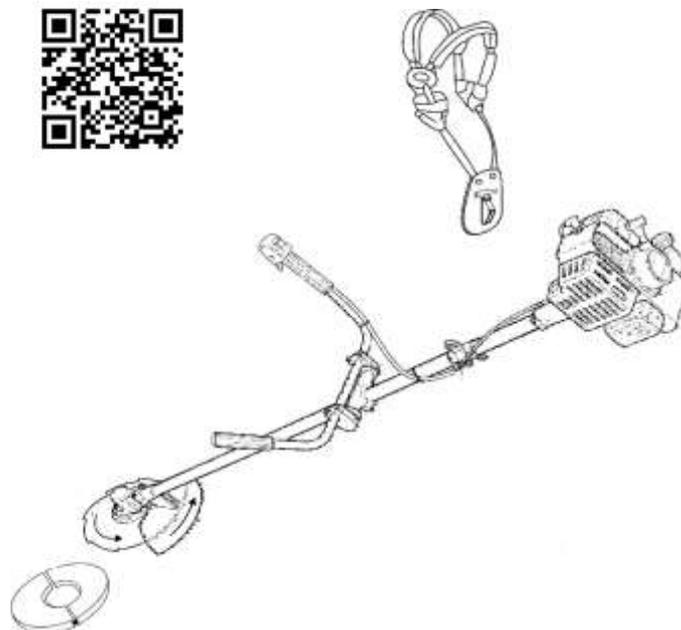
- **Adapter l'outil de coupe** avec les prescriptions du constructeur et du travail à effectuer.
- **Vérifiez :**
  - **l'état et l'affûtage** des couteaux ou l'approvisionnement en fils.
  - **le débrayage complet** au ralenti.
  - **le carter de protection de coupe** (état et positionnement).
- **Réglez :**
  - **le harnais** (tête de coupe à 10-20 cm du sol, la machine portée sur le harnais).
  - **la plaque de hanche** (environ 10 cm sous l'os de la hanche).
- **Choisissez un endroit dégagé** pour faire le plein.

**CPHSCT** *Vaucluse*

cphsct84@online.fr

Commission Paritaire d'Hygiène de Sécurité  
et des Conditions de Travail en Agriculture

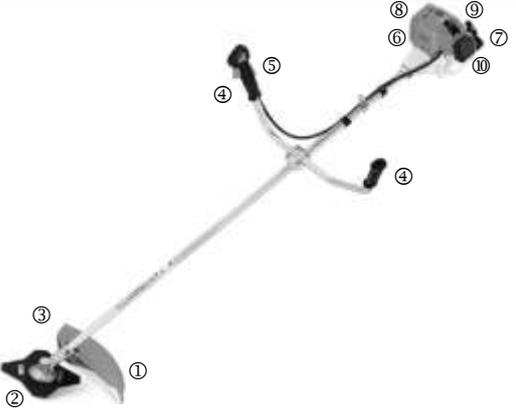
<https://alpes-vacluse.msa.fr/lfy/cphsct-de-vacluse>



## Utilisation de l'outil

- **Vérifiez et équipez-vous de vos EPI.**
- **Effectuez le démarrage :**
  - **En posture stable**, débroussailleuse au sol.
  - **En l'absence de personnes** à proximité.
  - **Au moins à 3 m** du lieu de remplissage.
- **Utilisez la débroussailleuse** toujours avec les deux mains.
- **Ne forcez jamais** sur les végétaux, vérifiez l'affûtage ou adaptez le système de coupe.
- **Coupez le contact** pour arrêter le moteur dès que la machine n'est plus utilisée.
- **Remettez le protecteur** sur les couteaux après chaque utilisation.
- **Nettoyez** la débroussailleuse avant remisage.
- **Vidangez le mélange et nettoyez complètement** pour un long remisage.
- **Entreposez votre outil dans un endroit sec et sécurisé** hors d'atteinte des personnes non concernées.

Les EPI ne peuvent garantir une protection totale contre les risques de blessures. Ils ne peuvent et ne doivent pas remplacer une préparation du chantier, du matériel et de l'opérateur.  
Il est indispensable d'observer les consignes de sécurité, d'utilisation et d'entretien figurant dans les notices des équipements de protection et des appareils, qu'ils soient à moteurs thermiques ou électriques sur batteries ou sur secteur.

<b>Liste de contrôle et de vérification de la débroussailleuse thermique à dos :</b>		OK ou à remédier
<b>La machine comporte bien les indications de sécurité :</b>		
Marquage 	Le marquage « CE » est obligatoire et de nature réglementaire, c'est l'engagement visible du fabricant que son produit respecte la législation européenne.	
Les valeurs d'expositions sonores sont indiquées sur la machine.	Une valeur d'exposition supérieure à 80 dB(A) d'utilisation ou de 135 dB(C) en crête impose de prendre des mesures de protection (casque, bouchons antibruit, aménagement du temps d'exposition...).	
Les pictogrammes ou indications sont clairement visibles et identifiables.	Afin de limiter les risques de mauvaises manipulations tous les organes de commandes ou de sécurité doivent être aisément reconnaissables par l'opérateur.	
Je (re)lis la notice d'instructions de la débroussailleuse.	Elle donne les restrictions d'usage et les instructions pour l'utilisation, la maintenance (réglage, nettoyage, entretien, dépannage) et pour sa mise au rebut, en indiquant les risques résiduels éventuels et les équipements de protection individuelle à utiliser. La parfaite compréhension du fonctionnement de la machine permet à l'opérateur une utilisation, une surveillance et une anticipation des incidents qui renforce sa sécurité.	
Les travaux que je compte réaliser sont bien conformes à l'utilisation de la machine.	La débroussailleuse est conçue et utilisable pour un usage bien précis : <b>Sectionner des végétaux ligneux ou non ligneux, certains modèles permettent de changer le dispositif de coupe :</b>  <b>Lames de coupe à 2, 3 ou 4 arrêtes, à 8, 10 ou 12 dents, lames de scie circulaire, couteau broyeur...</b> Chaque lame est à utiliser pour un usage bien spécifique, il suffit de consulter la documentation technique de l'appareil pour un usage efficace et en toute sécurité. Certaines machines peuvent également recevoir un dispositif de coupe à fils souples, la documentation technique du fabricant permet de connaître les différents accessoires et équipements qui peuvent être montés. Par ailleurs il faut s'assurer des combinaisons autorisées d'outils de coupe, de capots protecteurs, de poignées et de harnais, spécifiées dans le guide d'utilisation. <b>Se rappeler que tout usage, autre que celui expressément déterminé par le fabricant peut en sus d'un dysfonctionnement, représenter des risques sérieux pour l'utilisateur.</b>	
La notice d'utilisation ne restreint pas les travaux que je compte réaliser avec ma machine (en termes de durée, de difficulté ou de puissance nécessaire).	Les notices peuvent, selon les spécificités techniques des machines, restreindre la durée d'utilisation, la vitesse d'exécution, les types ou tailles des objets à travailler (par exemple la taille en diamètre)... L'utilisation en surcapacité pouvant induire un risque pour la machine elle-même, voire également pour l'opérateur (incendie, brûlure, émanation de toxiques suite à une surchauffe de l'appareil...). Cette limitation pouvant par ailleurs être indiquée sur l'appareil et/ou rendue impossible par un élément technique (réduction d'entrée ou limitation de section des objets...).	
L'attestation de conformité CE du fabricant est bien jointe à la notice de l'utilisateur.	En complément du marquage CE, le fabricant ou importateur doit fournir une déclaration de conformité. Celle-ci permet de garantir la conformité de la débroussailleuse notamment vis-à-vis de la sécurité.	
<b>Les principaux points de contrôle du diagnostic sécurité de la Débroussailleuse :</b>		
<ul style="list-style-type: none"> <li>① Capot protecteur</li> <li>② Lames de coupe</li> <li>③ Tête de coupe</li> <li>④ Poignées antidérapantes</li> <li>⑤ Double gâchette</li> <li>⑥ Silentblocs moteur</li> <li>⑦ Étanchéité essence</li> <li>⑧ Bouton marche/arrêt</li> <li>⑨ Fil de bougie</li> <li>⑩ Grille d'échappement</li> </ul>		<ul style="list-style-type: none"> <li>① Présence / Fixation / État</li> <li>② Contrôle / Affutage / Équilibrage</li> <li>③ Fixation / État du réducteur</li> <li>④ Présence / État</li> <li>⑤ Test / Fonctionnement</li> <li>⑥ État / Contrôle visuel</li> <li>⑦ Contrôle visuel de traces (durites, bouchon)</li> <li>⑧ Test / Fonctionnement</li> <li>⑨ Contrôle visuel / État isolement</li> <li>⑩ Contrôle visuel / Présence / Fixation / État</li> </ul>
<b>Les principaux points de maintenance concourant à la sécurité de la Débroussailleuse :</b>		
Affutage des lames de coupe métalliques.	Une lame de coupe affûtée et équilibrée permet de réduire la fatigue, les vibrations, assure une meilleure position et réduit très largement les troubles musculaires des opérateurs.	
Maintenance de la tête de coupe.	Hormis le contrôle de la fixation (serrage) la tête de coupe au niveau du réducteur la recevant, celui-ci doit être régulièrement graissé selon les prescriptions du constructeur.	
Vérification des organes de protections.	Les carters (empêchant l'accès aux éléments mobiles ou dangereux), ...doivent être régulièrement vérifiés avant toute utilisation. Les silentblocs de liaisons doivent également être testés et vérifiés afin de limiter les vibrations transmises à l'utilisateur.	
<b>Dans tous les cas si vous avez un doute, confiez votre machine à un professionnel pour sa révision de sécurité !</b>		

N'hésitez pas à contacter votre MSA ou votre CPHSCT  
Service Prévention  
MSA Alpes Vaucluse  
**Tél : 04 90 13 66 99**



L'essentiel & plus encore